

**6<sup>ème</sup> Commission**

Commission Patrimoine et rayonnement alsacien

**Service instructeur**

Mémoire archives d'Alsace

**Service consulté**

Service Juridique

**POLITIQUE MEMOIRE : UNE NOUVELLE POLITIQUE POUR UNE MEMOIRE VIVANTE  
EN ALSACE**

Résumé : Le 21 février 2022, la Collectivité européenne d'Alsace adoptait ses Orientations pour la culture et le rayonnement de l'Alsace. La Politique Mémoire est une déclinaison de ces Orientations, son but est de maintenir en Alsace une mémoire vivante.

La Collectivité européenne d'Alsace entretient le patrimoine mémoriel, le restaure, l'enrichit, le fait vivre et le diffuse au plus près des citoyens. Elle s'engage dans la construction d'un nouveau bâtiment pour ses archives à Colmar. Elle s'associe à de nombreux partenaires dans l'espace rhénan, pour faire connaître ses richesses. Elle s'adresse à tous les publics et leur parle d'Alsace. Elle mobilise en faveur de la citoyenneté et de l'engagement au service de l'Alsace.

Les Archives d'Alsace (anciennes Archives du Bas-Rhin et du Haut-Rhin réunies) sont, en nombre de documents, le deuxième plus grand service territorial d'archives de France avec plus de 70 kilomètres linéaires et 50 agents qui travaillent au quotidien pour collecter, protéger, valoriser et partager notre Mémoire collective.

Après avoir adopté les Orientations pour la culture et le rayonnement de l'Alsace, la Collectivité européenne d'Alsace se dote d'une nouvelle Politique pour une Mémoire

Le présent rapport établit les motivations pour une *Politique Mémoire en Alsace* (I) puis présente les moyens qui seront consacrés à *Faire vivre la Mémoire en Alsace* (II).

## ***Pourquoi une politique Mémoire en Alsace ?***

### ***La Mémoire et l'identité alsacienne***

Les Humanistes, en redécouvrant les auteurs anciens, ont permis des progrès scientifiques pour le bien-être de l'humanité. C'est se replongeant d'abord dans l'héritage du passé, qu'on parvient aux plus grandes avancées.

Cet héritage est conservé par la Collectivité européenne d'Alsace dans ses archives, mais il est également présent au cœur de la société alsacienne.

L'Alsace est une terre d'échanges européens depuis des millénaires. Longtemps formée de territoires indépendants, elle n'est pas née d'une volonté politique. Son unité fut d'abord géographique et culturelle. Au sortir des conflits européens entre le XVII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècles, la construction européenne s'est épanouie en Alsace.

La Collectivité européenne d'Alsace veut poursuivre la collecte, la conservation et la diffusion de la Mémoire pour garantir une identité alsacienne ancrée dans le territoire, ouverte sur la modernité et les enjeux transfrontaliers, au service de la société.

### ***Histoire et Mémoire***

L'histoire raconte le passé d'un territoire, d'un groupe d'individus, d'un objet ou d'une pratique, sur un temps donné. Voulant en faire une science, les historiens lui ont donné des principes objectifs et une méthode rigoureuse.

La mémoire est le souvenir du passé vécu ou transmis. Elle peut être individuelle ou collective. Les mémoires sont les matériaux qui permettent, une fois comparés entre eux, de faire l'histoire.

La Collectivité européenne d'Alsace veut faciliter le passage entre mémoire et histoire pour construire une histoire objective et apaisée.

### ***Enrichir l'avenir grâce à l'histoire de l'Alsace***

Entre le XVII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, l'Alsace a été un enjeu territorial dans les luttes entre les puissances européennes. D'autres territoires ont subi ce destin. Mais rarement les conflits furent aussi violents et incompréhensibles pour une population habituée à la coexistence entre langues, religions et traditions différentes.

L'Alsace est maintenant en paix dans la réconciliation franco-allemande et la construction européenne. En quête d'unité politique, et sans gommer la mémoire de ces conflits, la Collectivité européenne d'Alsace souhaite partir de ces racines pour enrichir l'avenir en s'aidant des ressources de son patrimoine immatériel : traditions, langues, valeurs telles que le travail et l'engagement. C'est ainsi qu'elle entend écrire l'avenir et éviter tout nouvel affrontement.

### ***Comment faire vivre la Mémoire en Alsace ?***

*AXE N° 1 : COLLECTER ET SAUVEGARDER LA MEMOIRE DE L'ALSACE,  
UNIQUE PAR SA RICHESSE ET SA DIVERSITE*

### 1.1. Enrichir la Mémoire

- **Collecter de nouveaux témoignages oraux** auprès des Alsaciens et des Alsaciennes, autour d'axes forts tels que les Malgré-Nous et Malgré-Elles, la pratique religieuse, etc. Deux campagnes de collectes, menées en partenariat avec le monde universitaire, seront réalisées chaque année.
- **Stimuler les recherches historiques**, en facilitant le travail des historiens et en aidant les sociétés savantes.
- Au vu de l'enjeu de la conservation de la mémoire des données dématérialisées, et afin de préserver l'accès aux données numériques, **collecter la Mémoire récente sur support électronique**, notamment celle de la Collectivité européenne d'Alsace et des autres collectivités alsaciennes. Créer pour cela, à moyens constants, une équipe spécifique d'archivistes travaillant à la constitution d'un Système d'archivage électronique, réceptacle de la mémoire de la Collectivité européenne d'Alsace et des collectivités.

### 1.2. Améliorer l'accessibilité des Alsaciens aux ressources du Pôle Mémoire

- **Poursuivre les efforts** des équipes des deux sites du Pôle Mémoire et Archives d'Alsace **afin d'améliorer le service au public** : collecte, classement, numérisation et mise à disposition du public de nouvelles collections (893 000 € en actions vers les publics et 50 archivistes et personnels administratifs), pour créer un lieu ouvert à tous les Alsaciens.
- Réaliser un **Projet scientifique, culturel et éducatif** pour les Archives d'Alsace, afin de rendre l'action du Pôle Mémoire et Archives plus visible et plus cohérente avec les autres politiques publiques de la Collectivité européenne d'Alsace.
- Créer un **nouveau site Internet unique** pour les deux sites des Archives d'Alsace à Strasbourg et Colmar, vitrine du service et porte d'entrée à la consultation des archives numérisées. Ce site a vocation à devenir le site le plus fréquenté de tous ceux de la Collectivité européenne d'Alsace, les deux sites actuels étant actuellement positionnés n° 1 et n° 3 en nombre de visiteurs et de pages consultées (plus de 260 000 visiteurs, 11 millions de pages vues en 2021).

### 1.3. Construire un nouveau bâtiment, centre de diffusion et de conservation de la Mémoire à Colmar

Le bâtiment actuel de Colmar ne permet pas de garantir la sécurité et la conservation des archives et ne permet pas d'accueillir de nouveaux documents. C'est pourquoi un nouveau bâtiment d'archives sera édifié. Il permettra de poursuivre la collecte de la Mémoire et conserver l'existante selon les normes actuelles. Il abritera également d'autres services ouverts à tous les citoyens.

*AXE N° 2 : FAIRE RAYONNER L'HISTOIRE DE L'ALSACE*

## 2.1. Créer des contenus grand public

- Créer et mettre en ligne des **vidéos et des contenus grand public**, également adaptés au public des collégiens, pour expliquer l'histoire de l'Alsace et tout ce qui fait l'Alsace, sur les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter, Youtube, Instagram et Twitch.
- Proposer chaque année une **grande exposition sur un thème majeur de l'histoire alsacienne**, à la fois à Strasbourg et à Colmar : en 2023 sur le Concordat et les relations entre l'État et les religions de 1801 à aujourd'hui ; en 2024 (année olympique) sur les lieux de sport ; en 2025 sur la Guerre des Paysans (500<sup>e</sup> anniversaire) et les révoltes populaires en Alsace et dans l'espace rhénan de 1525 à aujourd'hui. Des manifestations telles que lectures d'archives, conférences, visites guidées, jeux, animations diverses sont également proposées.
- Organiser, sur chaque territoire de la Collectivité européenne d'Alsace, **des débats citoyens** permettant de remettre en perspective des faits d'actualité, en partenariat avec les sociétés d'histoires des territoires.

## 2.2. Développer des actions éducatives

- Accompagner les enseignants dans la réalisation de leurs supports pédagogiques.
- Accompagner des programmes européens d'éducation et de formation des jeunes.

Cette politique sera menée en articulation avec celle déjà tournée vers les collèves.

*AXE N° 3 : CREER UN ENGAGEMENT CITOYEN AUTOUR DE LA MEMOIRE*

## 3.1. Accompagner les acteurs mémoriels

- Continuer à **soutenir plusieurs acteurs mémoriels** : le Mémorial Alsace-Moselle, l'Historial du Hartmannswillerkopf, MIRA (Mémoire des images réanimées d'Alsace), le Centre régional d'histoire des familles de Guebwiller, et Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, pour un montant de 176 000 € en fonctionnement et 49 000 € en investissement. L'objectif pour la Collectivité européenne d'Alsace est de mettre en réseau ces acteurs en favorisant leurs interactions avec d'autres partenaires mémoriels du territoire alsacien. Il s'agit également d'accompagner ces acteurs afin de maintenir une offre mémorielle de grande qualité, accessible à tous et adaptée aux demandes sociétales.
- Etudier la possibilité d'une **labellisation des partenaires mémoriels**, afin de garantir la qualité de leur action en direction des publics. Cette politique sera détaillée et proposée aux Conseillers d'Alsace lors d'un vote ultérieur.

## 3.2. Lutter contre les falsifications, proposer une vision apaisée de l'histoire

La Collectivité européenne d'Alsace entend **lutter contre les tentatives de falsification** de l'histoire de l'Alsace. Pour cela, les réseaux sociaux seront diversifiés et activés, des conférences et animations diverses seront proposées chaque année. Ces contenus développeront une vision concrète, objective et nuancée de l'histoire d'Alsace.

### 3.3. Rayonner en Europe pour œuvrer à la vie démocratique

Cette action vise à **promouvoir l'Alsace auprès de l'ensemble des partenaires allemands et suisses et au-delà en Europe** : Universités, étudiants, instituts de recherche, archives, bibliothèques, musées, structures mémorielles. Il s'agit de faire connaître la mémoire et le patrimoine alsaciens et de les diffuser outre-Rhin par l'organisation de coopérations transfrontalières. Pour ce faire, une « Mission Europe » sera financée, pour étudier la faisabilité de plusieurs projets de coopération dans l'espace rhénan d'ici à 2027.

Toutes ces actions seront menées pour un montant cumulé de 176 000 €.

Ainsi refondée, confortée dans ses principes d'action (I) et dans ses objectifs (II), la Politique Mémoire de la Collectivité européenne d'Alsace ne sert finalement qu'un seul but : consolider le pacte social et intergénérationnel par une Mémoire partagée et apaisée pour faire de la société alsacienne un milieu de vie plus tolérant, plus solidaire et plus uni.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'approuver les nouvelles orientations pour une Mémoire vivante en Alsace déclinée selon les trois axes :
  - Collecter et sauvegarder la mémoire de l'Alsace, unique par sa richesse et sa diversité,
  - Faire rayonner l'histoire de l'Alsace,
  - Créer un engagement citoyen autour de la mémoire ;
- D'approuver les objectifs de mise en œuvre de ces orientations :
  - Enrichir la Mémoire,
  - Améliorer le service public alsacien, plus visible et plus proche des citoyens,
  - Construire un nouveau bâtiment, centre de diffusion et de conservation de la Mémoire à Colmar,
  - Créer des contenus grand public,
  - Développer des actions éducatives,
  - Accompagner les acteurs mémoriels,
  - Lutter contre les falsifications, proposer une vision apaisée de l'histoire,
  - Rayonner en Europe pour œuvrer à la vie démocratique.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY